Direction de la Scolarité
Pôle coordination des études
Bureau des licences
Admission des CPGE-
Admission des étudiants étrangers
admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

Classes préparatoires – Inscription en licence

Primo-entrant
Année universitaire 2018-2019

Procédure dématérialisée obligatoire

1ère étape
L'ADMISSION

1ère inscription à l'Université Bordeaux Montaigne

Créez et téléchargez votre dossier d'admission **entre le 6 juillet et le 9 septembre 2018** depuis le lien suivant :
https://apoflux.u-bordeaux-montaigne.fr
(Choisir la « Composante » CPGE)

2ème étape
L'INSCRIPTION

Vous avez reçu l'avis favorable de notre établissement :

1. Payez la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) auprès du CROUS : *http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html*
2. Finalisez la saisie en ligne de votre dossier d'inscription **avant le 14 septembre 2018**
3. Effectuez le paiement en ligne
4. Déposez en ligne les pièces justificatives demandées

3ème étape
LA CARTE ETUDIANT

Votre inscription est effective quand vos certificats de scolarité et votre carte d'étudiant vous ont été remis